SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE
SOGEN
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 DECEMBRE 2024

L'an 2024, le 11 décembre 2024 à 17 heures 30, s'est réunie au siège de la coopérative, situé au Domaine de Sensacq - DENGUIN (64 230), le conseil d'administration de la société coopérative agricole SOGEN sur convocation de ses associés coopérateurs.

Le conseil d'administration est convoqué ce jour afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Election du président du conseil d'administration,**
- **Elections des autres membres du bureau : vice-présidents, secrétaire et trésorier,**
- **Pouvoirs pour formalités.**

GAEC DES VIGNES ROUSSES, représenté par Monsieur Jean-Luc BAZAILLACQ, doyen d'âge, associé coopérateur de la société coopérative agricole SOGEN, est désigné Président de la séance et procède à la lecture des résolutions.

PREMIERE RESOLUTION – ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président de séance propose de procéder à l'élection du Président de la société coopérative agricole SOGEN par bulletin secret parmi les administrateurs élus lors de l'Assemblée Générale en date du 11 décembre 2024.

Se porte candidat :

- SCA SORELIS, représentée par Madame Isabelle KEMPEN

Après dépouillement du vote, SCA SORELIS, représentée par Madame Isabelle KEMPEN est élue, à l'unanimité, Présidente de la société coopérative agricole SOGEN.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU : VICE-PRESIDENT, TRESORIER ET SECRETAIRE

Le président de séance propose de procéder aux élections du ou des vice-présidents, du trésorier et du secrétaire par bulletin secret parmi les administrateurs élus lors de l'Assemblée Générale en date du 11 décembre 2024.

Se portent candidats :

- SCA GENADOUR, représenté par Monsieur Michel IDIART,
- GAEC DES VIGNES ROUSSES, représenté par Monsieur Jean-Luc BAZAILLACQ,
- EARL BIDEA, représentée par Monsieur Manu CAMINO,

Après dépouillement du vote, les autres membres du bureau désignés à l'unanimité sont :

- Vice-Président : SCA GENADOUR, représenté par Monsieur Michel IDIART,
- Trésorier : GAEC DES VIGNES ROUSSES, représenté par Monsieur Jean-Luc BAZAILLACQ,
- Secrétaire : EARL BIDEA, représentée par Monsieur Manu CAMINO,

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

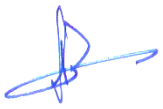
TROISIEME RESOLUTION – POUVOIRS POUR FORMALITES

Le conseil d'administration de la société coopérative agricole SOGEN donne tous les pouvoirs au président, Madame Isabelle KEMPEN avec possibilité pour ce dernier de substituer toute autre personne de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et, de façon plus générale, toutes autres formalités qu'impliqueraient les présentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 00.

Le Président de séance
GAEC LES VIGNES ROUSSES
Jean-Luc BAZAILLACQ



Les administrateurs

GAEC MAGNOAC Patrick Magnoac	EARL BIDEA Manu CAMINO	GAEC DE LA GILETTE Laurent COMBAUD	SCA SORELIS Isabelle KEMPEN	SCA GENADOUR Michel IDIART